



HAL
open science

Synthèse enquête Trajectoires et financements Cifre en architecture urbanisme et paysage

Pierre Bouilhol, Margotte Lamouroux, Sophia Verguin

► To cite this version:

Pierre Bouilhol, Margotte Lamouroux, Sophia Verguin. Synthèse enquête Trajectoires et financements Cifre en architecture urbanisme et paysage. Ecole nationale supérieure d'architecture de paris val de seine. 2023. halshs-04322951

HAL Id: halshs-04322951

<https://shs.hal.science/halshs-04322951>

Submitted on 5 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Trajectoires des doctorant-es Cifre en architecture, urbanisme et paysage et effets perçus des modes de financement sur leur activité de recherche

Cette synthèse d'une enquête par questionnaire cherche à saisir quelques particularités des thèses en architecture, urbanisme et paysage financées par le dispositif Cifre, en comparaison à d'autres modes de financement¹. L'analyse se concentre sur les trajectoires des doctorant-es et docteur-es ainsi que sur les effets perçus des modalités de financement sur leur activité de recherche doctorale.

Cette enquête interroge l'évolution de la recherche doctorale en architecture, urbanisme et paysage à travers le dispositif Cifre (Convention industrielle de formation par la recherche). Ce dernier est en effet encouragé depuis 2015 par la mesure « 100 doctorants dans les entreprises d'architecture à l'horizon 2020 » de la [Stratégie Nationale pour l'Architecture](#) (SNA) du ministère de la Culture. Cette mesure vise notamment à « opérer une fertilisation croisée entre la recherche menée dans les Écoles nationales supérieures d'architecture et les autres établissements universitaires d'une part et les pratiques innovantes développées dans les agences d'architectes d'autre part » (SNA, axe C, mesure 16). Ces politiques et dispositifs fiscaux d'incitation à l'innovation amènent certaines agences à intégrer une recherche salariée, parfois à travers la structuration de pôles R&D, qui apparaît comme « bénéfique tant pour l'image de la profession que pour le développement économique de ses structures » (Guénot, 2020). Le programme [1 000 doctorants pour les territoires](#) porté par Hesam Université depuis 2018 constitue également un appareil d'encouragement d'intégration de doctorant-es au sein des collectivités et des associations territoriales.

Si des chercheur-es ont interrogé les enjeux épistémologiques du doctorat en architecture et ses apports à la recherche scientifique (Findeli et Coste, 2007 ; Devisme et Tsiomis, 2012 ; Garric et Thibault, 2014), d'autres analysent aujourd'hui, à travers les sciences humaines et sociales, les effets du dispositif Cifre sur les thèses en architecture, urbanisme et paysage (Devisme, 2018, 2020 ; Biau, Fenker et Zetlaoui-Léger, 2021). Ce compte-rendu tente de poursuivre leurs investigations en explorant le lien entre le mode de financement et la manière de faire de la recherche doctorale. Pour observer ce lien, nous nous sommes basés sur une enquête par questionnaire, dont les résultats ont été pondérés par deux listes de recension établies par le Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (BRAUP) : celle des bénéficiaires de [contrats doctoraux du ministère de la Culture depuis 2012](#) et celle des bénéficiaires de [contrats Cifre entre 2004 et 2020](#).

1. Cette synthèse donne suite à notre communication « Les Cifre en architecture » inscrite dans la session « Que disent les thèses Cifre de la transformation de la recherche publique ? » des journées d'études « La recherche sous contrainte » organisées à l'Université Paris-Nanterre les 4 et 5 avril 2022.
Synthèse d'une enquête par questionnaire · Octobre 2023 · 1/9

Le questionnaire anonyme a été mis en ligne en mars 2022 à l'attention des doctorant-es et docteur-es en architecture, urbanisme et paysage, avec l'obtention de 134 réponses. Le sondage visait à traiter trois grandes thématiques :

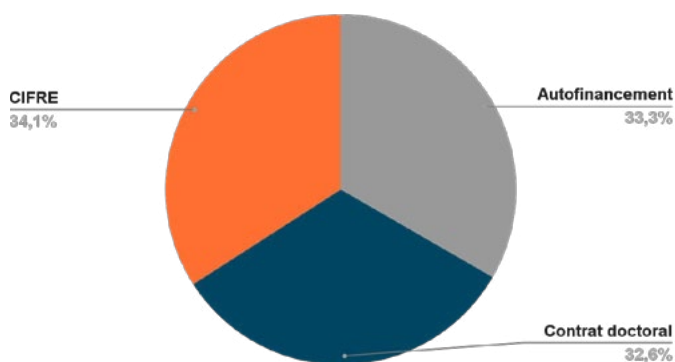
- (1) **La trajectoire du ou de la doctorant-e** : âge moyen de démarrage de la thèse, cursus pré-doctorat, temps écoulé entre le diplôme de master et le doctorat et parcours post-doctorat.
- (2) **La nature du financement de thèse** : type, montant du salaire et revenus complémentaires éventuels.
- (3) **Les influences perçues de ce financement sur l'activité de recherche doctorale** : méthodes de recherche et autonomie vis-à-vis de l'organisme financeur.

La population répondante attendue n'était pas exclusivement composée de doctorant-es et docteur-es en Cifre, l'objectif du questionnaire étant de pouvoir comparer des échantillons entre le contrat Cifre et d'autres types de financement. En plus des questions à choix multiples ayant permis de recueillir des données quantitatives, le questionnaire a laissé pour certains points la possibilité d'exprimer des réponses plus longues, exploitées dans cette synthèse sous forme de verbatim.

Les réponses au questionnaire ont permis d'identifier trois populations principales en fonction du type de financement auxquelles elles ont, ou ont eu, accès : les Cifre, les contrats doctoraux ainsi que les autofinancements. Dans la deuxième catégorie ont également été inclus les demi-contrats doctoraux complétés par un autre organisme financeur. La catégorie des autofinancements regroupe quant à elle les populations n'ayant pas obtenu de contrat de travail spécifiquement dédié à la thèse. Les personnes lauréates de bourses de recherche ponctuelles n'offrant ni contrat de travail ni financement continu ont été incluses dans cette catégorie.

L'échantillon de 84 doctorant-es et 50 docteur-es se décompose comme suit :

Répartition des 134 répondant-es



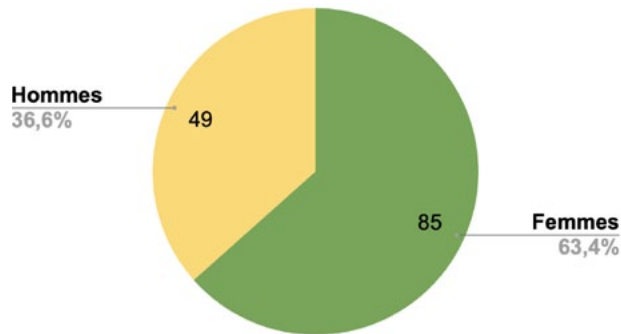
N. B. : Les participant-es n'étaient pas dans l'obligation de répondre à toutes les questions. Dans l'objectif de clarifier l'échantillonnage dans la suite du document, nous mentionnons le nombre de réponses obtenues pour chaque question.

Trajectoires des doctorant·es Cifre en architecture, urbanisme et paysage et effets perçus des modes de financement sur leur activité de recherche

1. Trajectoires

La population ayant répondu au questionnaire (84 doctorant·es et 50 docteur·es) se compose de 49 hommes et de 85 femmes (0 autre).

Genre des répondant·es

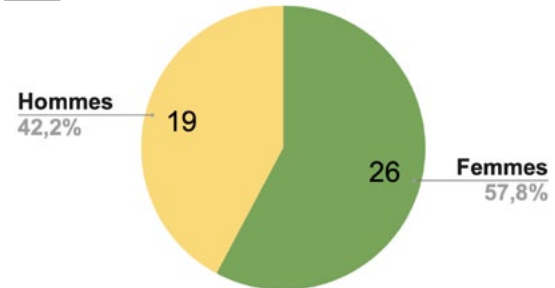


Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir répondu au questionnaire. Nous pouvons supposer qu'elles sont également plus nombreuses à entreprendre un doctorat en architecture, urbanisme et paysage, selon les tendances repérées dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), notamment dans le rapport d'enquête « [Faire une thèse en Cifre en Sciences Humaines et Sociales](#) ». La population composant le dispositif Cifre est celle où l'on approche le plus la parité (42,2 % hommes / 57,8 % femmes), suivi de près par celle de l'autofinancement (38,6 % hommes / 61,4 % femmes), tandis que celle du contrat doctoral est majoritairement composée de doctorantes et docteurs (28,9 % hommes / 71,1 % femmes). Cette répartition de genre au sein des contrats Cifre se vérifie également dans le catalogue « 2004-2020. Doctorat en Cifre. La recherche architecturale, urbaine et paysagère au sein d'une structure professionnelle », qui recense 42,17 % d'hommes et 57,83 % de femmes. La répartition au sein des contrats doctoraux peut-être pondérée par la liste des contrats doctoraux alloués par le ministère de la Culture de 2012 à 2021, où l'on trouve 36 % d'hommes et 64 % de femmes. Ainsi, le dispositif Cifre représenterait, parmi ces types de financement du doctorat en architecture, urbanisme et paysage, celui où les hommes seraient le plus présents.

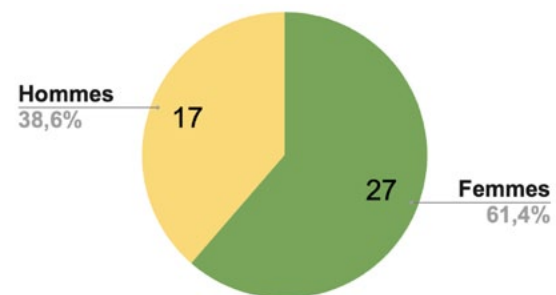
Âge d'inscription des répondant·es

L'âge moyen d'inscription en thèse des doctorant·es ayant répondu au questionnaire est de 29,3 ans. Un peu plus élevé dans les dispositifs d'autofinancement (31,5), il est similaire entre les contrats doctoraux (28) et les Cifre (28,4). L'âge médian d'inscription en thèse est quant à lui de 26 ans pour les contrats doctoraux, 28 ans pour les Cifre et 29,5 ans pour les autofinancement. En comparaison avec l'âge médian d'entrée dans le contrat Cifre révélé par l'enquête « Faire une thèse en Cifre en Sciences Humaines et Sociales », celui des doctorant·es en architecture, urbanisme et paysage de notre échantillon lui est supérieur de deux ans.

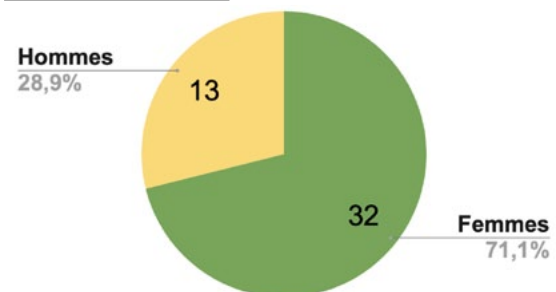
Cifre



Autofinancement

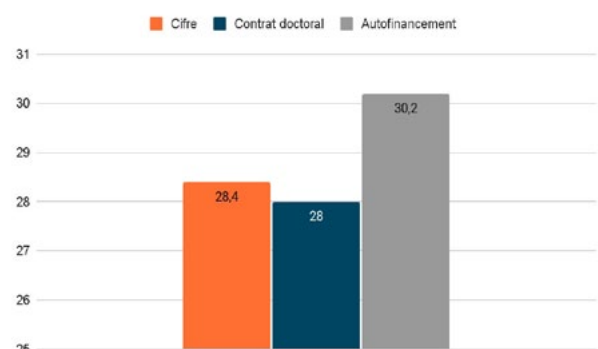


Contrats doctoraux



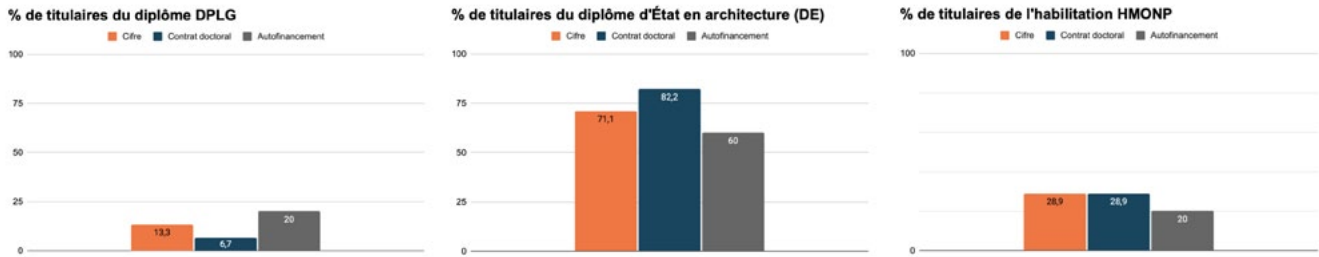
Âge moyen d'entrée en thèse des répondant·es (échantillon des doctorant·es)

(/82 réponses)



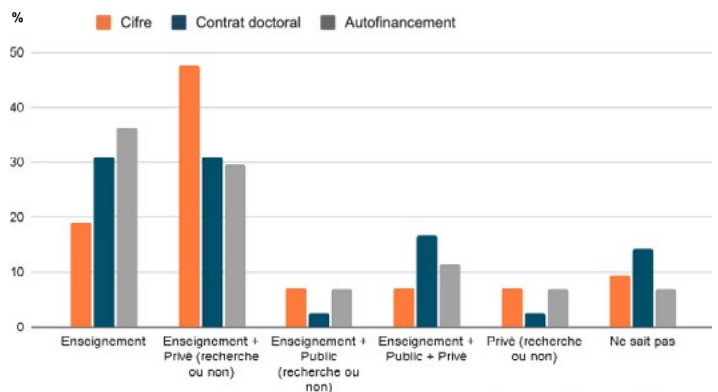
Trajectoires des doctorant·es Cifre en architecture, urbanisme et paysage et effets perçus des modes de financement sur leur activité de recherche

Formation initiale des répondant·es (/130 réponses)

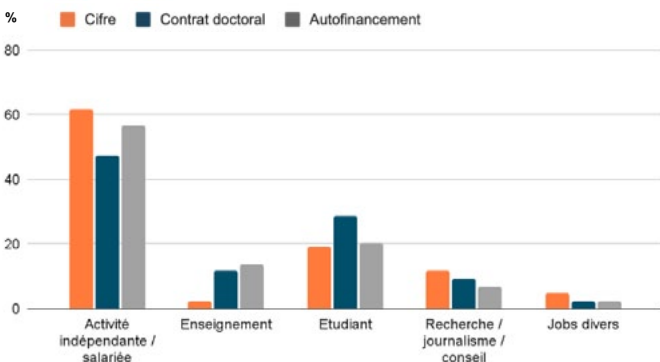


Sur l'ensemble des répondant·es, 116 sont diplômé·es de fin d'études en architecture : 18 ont précisé posséder le DPLG (diplômé·es par le gouvernement) et 90 être titulaires du DEA (diplôme d'état d'architecte), dont 32 de l'HMONP (habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre). 56 répondant·es de ce panel ont suivi des formations complémentaires : diplôme propre aux écoles d'architecture (DPEA), diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA), diplôme d'études approfondies (DEA), masters de spécialisation... 25 d'entre elles-eux ont obtenu le DPEA de l'ENSA-Paris La Villette « recherches en architecture ». On retrouve 14 répondant·es issu·es d'autres formations : urbanisme (5), paysage (4), histoire de l'art (1), design (2), sociologie (1) et ingénierie (1).

Où vont les répondant·e·s après leur soutenance ?



D'où viennent les répondant·es au moment de leur inscription en thèse ?



Avant leur inscription en thèse, la majorité des répondant·es exerçait dans le secteur privé, avec une part plus importante pour les Cifre (78,6 %) et plus faible pour les contrats doctoraux (59,5 %) et les auto-financements (65,8 %). Seul·es 2 % des Cifre venaient de l'enseignement supérieur contre 13 % pour les auto-financements et 12 % pour les contrats doctoraux. Notons que 28,6 % des contrats doctoraux, 20,4 % des auto-financements et 19,1 % en Cifre se sont engagé·es en thèse à la suite de leur formation initiale.

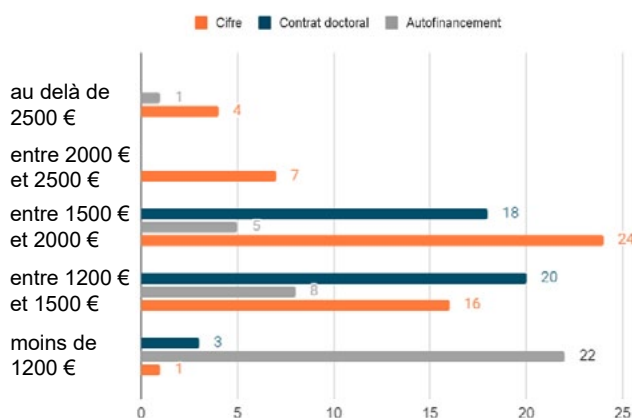
10 % des répondant·es ne savent pas ce qu'ils souhaitent faire après le doctorat. Les plus nombreux·es dans cette situation sont les contrats doctoraux (14 %), suivis des Cifre (9 %) et des auto-financements (6 %). Cette proportion est nettement inférieure à celle repérée par le rapport d'enquête « Faire une thèse en Cifre en Sciences Humaines et Sociales » qui a noté un « fort degré d'incertitude » dans la poursuite professionnelle après le doctorat, avec 21 % de répondant·es qui ne savent pas ce qu'ils souhaitent faire après le doctorat.

On retrouve une grande diversité de profils à la sortie du doctorat, dans les trajectoires projetées ou réalisées. Seul·es 5,5 % des répondant·es exercent ou entendent exercer exclusivement dans le secteur privé (recherche ou non). Au contraire, 55 % combinent (ou envisagent combiner) plusieurs statuts et types de missions : 64 % pour les Cifre, 50 % pour les contrats doctoraux et 48 % pour les auto-financements. Dans ce panel, 48 % des Cifre conjuguent (ou envisagent conjuguer) des statuts et missions entre le secteur public et privé, avec une proportion plus faible pour les contrats doctoraux (31 %) et les auto-financements (29 %). Ces proportions rejoignent les résultats du rapport d'enquête « Faire une thèse en Cifre en Sciences Humaines et Sociales ».

En revanche, les Cifre se projettent moins dans l'enseignement supérieur (19 %) que les auto-financements (36 %) et les contrats doctoraux (31 %).

2. Montants des financements

Répartition par tranche de salaire des types de financement (€ net / mois) (40 réponses)



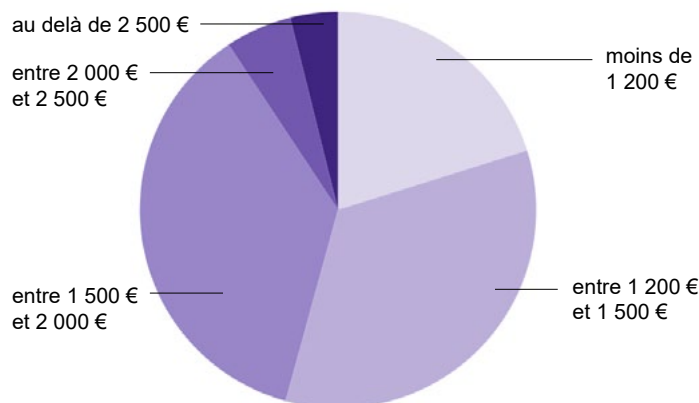
N. B. : Il s'agit ici du financement principal à l'exception des autofinancement qui, par définition, ne sont pas concernés. Ces derniers indiquent ici leurs revenus complémentaires durant la thèse.

Pour observer la répartition par tranches de salaire en fonction du type de financements, nous nous sommes concentrés sur les 40 répondant-es déclarant être inscrit-es dans une période de thèse financée (ou finançable), soit de la première à la troisième année. L'objectif était ainsi de rester sur des données comparables et indexées sur le marché de l'emploi actuel. L'échantillon se répartit comme suit : 11 contrats doctoraux, 13 autofinancement et 16 Cifre.

Nous constatons une médiane des réponses à 1 500 € net/mois. Pour donner quelques éléments de repères, au moment de notre enquête, la Cifre octroie un salaire minimum de 2 040 € brut/mois (soit env. 1 591 € net/mois) qui peut se négocier à la hausse dans le cadre d'un CDD ou CDI de droit privé. Les contrats doctoraux du ministère de la Culture signés à partir de 2013 offrent quant-à-eux une rémunération fixe de 1 663,22 € brut mensuel (soit env. 1 273,74€ net/mois)¹. La possibilité d'un service complémentaire sous forme d'heures dédiées à l'enseignement et à la valorisation de la recherche (106 h annuelles) permet d'atteindre la somme de 1 998,61 € brut/mois (soit env. 1 606,28 € net/mois avant impôt). A noter qu'en 2017, les contrats doctoraux dispensés par le ministère de la Recherche et de l'enseignement (Mesri), dont sont récipiendaires quelques répondant-es de la cohorte, s'élevaient à 1 769 € bruts mensuels pour une activité de recherche seule. Pour les contrats du Mesri, une campagne de revalorisation progressive a été mise en place depuis 2021 dans l'objectif d'atteindre le montant de 2 300 € bruts mensuels (activité de recherche seule) pour les contrats débutant en janvier 2026.

1. Une lettre ouverte des doctorant-es a interpellé le ministère de la Culture en février 2023 sur le fait que le salaire pour une activité de recherche seule (1663,22 € bruts/mois) se situe aujourd'hui en dessous du SMIC (1709,28 € bruts/mois).

Répartition par tranche de salaire (€ net / mois) (40 réponses)



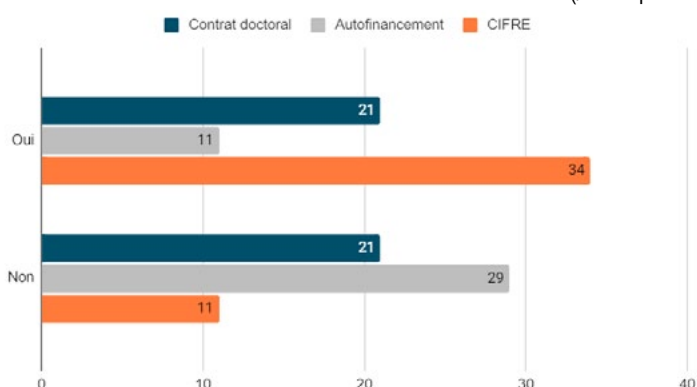
Par ailleurs, le salaire moyen d'un architecte démarrant son activité professionnelle post-diplôme (DE) est d'environ 1 600 € net mensuel. Ce chiffre se base sur la convention collective des architectes ainsi que sur l'annonce du salaire des architectes par niveau d'expérience en 2021 dans la rubrique « [Les salaires du BTP par métiers](#) » du site *Batiactu*). Nous pouvons donc observer que 47,5 % des répondant-es perçoivent un salaire inférieur au salaire moyen d'un-e diplômé-e d'Etat en architecture entrant sur le marché du travail, et ce pour un âge généralement plus élevé.

Si le salaire du contrat doctoral est fixe, celui des Cifre est négociable. Les réponses au questionnaire de cette dernière population balayent ainsi une fourchette assez large, allant du salaire minimum (env. 1 591 € net/mois) à plus de 2 500 € net/mois. Les répondant-es qui bénéficient d'un salaire mensuel au dessus des 2 000 € net se situant tou-ttes au dessus de l'âge médiant des 28 ans, nous pouvons donc supposer que les années d'expérience professionnelle précédant l'entrée en Cifre influent sur le salaire. Les répondant-es en autofinancement perçoivent les revenus les plus faibles, même si quelques un-es déclarent des revenus supérieurs à ceux de la médiane observée des 1 500 € net/mois.

Trajectoires des doctorant-es Cifre en architecture, urbanisme et paysage et effets perçus des modes de financement sur leur activité de recherche

Estimez-vous les revenus issus de votre financement principal suffisants ?

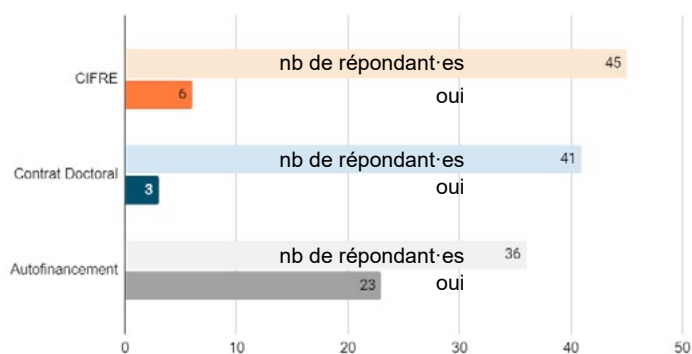
(/127 réponses)



Sur l'échantillon observé, la moitié des répondant-es considère que les revenus issus de leur financement principal sont suffisants. En entrant plus précisément dans les catégories, on observe que ce sont les bénéficiaires de contrats Cifre qui déclarent majoritairement que leurs revenus sont suffisants, tandis que chez les bénéficiaires de contrats doctoraux le résultat est plus mitigé : plus de la moitié les trouvent insuffisants.

Auriez-vous préféré un autre mode de financement ?

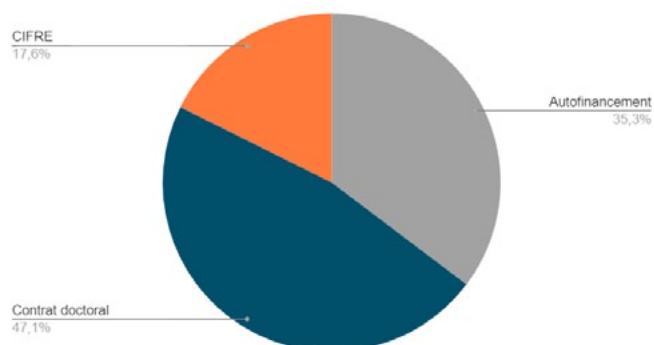
(/122 répondant-es)



Concernant le choix d'un autre mode de financement, on peut noter que les Cifre et les contrats doctoraux sont globalement satisfaits de leur mode de financement. 64 % des autofinancements auraient en revanche souhaité un financement dédié à leur thèse.

Répartition des demandes de financement complémentaires par types de financement

(/32 réponses sur l'ensemble du panel de doctorant-es et docteur-es)



Ce sont majoritairement les répondant-es en contrat doctoral et en autofinancement qui déclarent une ou plusieurs source-s de revenus complémentaire-s : enseignement, bourse, activité indépendante... La source principale de revenu annexe de celles et ceux qui en bénéficient est l'enseignement, y compris pour les Cifre.

Ces données sont à mettre en lien avec celles du rapport « Faire une thèse en Cifre en Sciences Humaines et Sociales » : « En matière de rémunération, la Cifre offre pour certain-es un montant supérieur au salaire du contrat doctoral, qui même avec missions d'enseignement complémentaires, correspond aux ordres de grandeur du montant minimum en Cifre [...]. Mais cet écart est réparti de façon inégalitaire et irrégulière. »

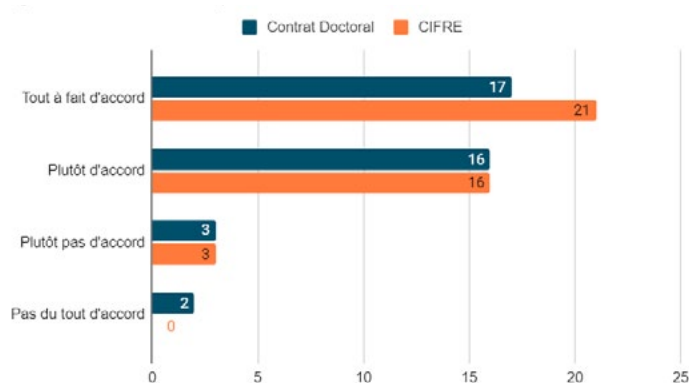
Influence du financement sur les trajectoires de recherche

Certaines trajectoires sont influencées par le montant des salaires selon le type de financement. Le montant du revenu alloué à l'activité doctorale est perçu par ces dernièr-es comme un facteur décisif : « sans un financement Cifre je n'aurais pas fait de thèse » ; « sans financement "plein" je n'aurais pas poursuivi mon projet de thèse ».

3. Effets perçus sur l'activité de recherche

Estimez-vous vous trouver (ou vous être trouvé-e) dans une situation de confiance vis-à-vis de votre organisme employeur et/ou de ses représentant-es ?

(/132 réponses)

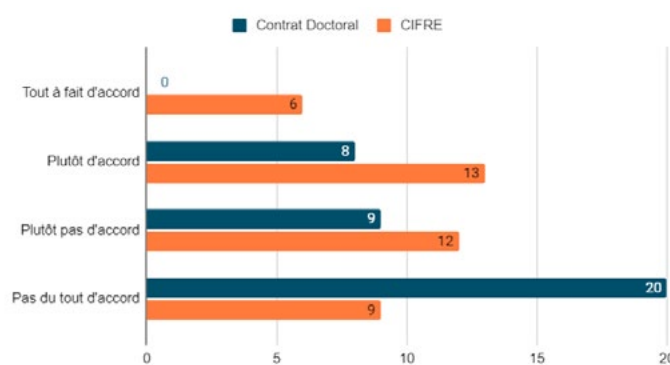


Situation de confiance vis-à-vis de l'organisme employeur

Les Cifre et les contrats doctoraux se considèrent majoritairement dans un rapport de confiance vis-à-vis de leur employeur (structure d'accueil ou établissement universitaire). Certain-es Cifre indiquent que la présence antérieure d'un-e doctorant-e Cifre au sein de la structure d'accueil a été un facteur facilitant dans le processus de mise en place de leur propre Cifre.

Estimez-vous vous trouver (ou vous être trouvé-e) dans une situation de contrainte vis-à-vis de votre organisme employeur et/ou de ses représentant-es ?

(/77 réponses)



Situation de contrainte vis-à-vis de l'organisme employeur

66 % des répondant-es considèrent ne pas s'être trouvé-es dans une situation de contrainte vis-à-vis de leur organisme employeur. Le sentiment de confiance est toutefois plus marqué pour les contrats doctoraux. Notons également que l'absence de contact avec l'organisme financeur a été souligné par ces derniers à plusieurs reprises. Certaines Cifre ont aussi questionné l'absence de relation avec l'ANRT (Association nationale recherche technologie).

Commentaires des répondant-es sur les effets perçus de leur financement par rapport à leur recherche

Certain-es répondant-es en Cifre évoquent une mécompréhension de la recherche par l'organisme employeur et une influence directe sur la gestion du temps qui en découle :

- « Il faut toujours essayer de montrer à quoi on sert pour que l'on nous laisse faire de la recherche. » ;
- « Je travaille pour des gens qui ne comprennent pas ce qu'est la recherche. » ;
- « Les modalités du contrat Cifre ont imposé des contraintes de production propres au contrat dont, inévitablement, les échéances ont eu des répercussions sur la production académique (ex. production d'une exposition). » ;
- « [L'entreprise] ne voulait pas laisser le temps nécessaire à l'écriture de la thèse et souhaitait réorienter certains aspects. » ;
- « [Il y a un] besoin de "justifier son salaire" et de produire dans le cadre des missions quitte à laisser de côté la thèse. »
- « L'organisme employeur ne connaissant pas bien le monde de la recherche, une appréhension par rapport à la non détermination de leurs attentes demeure. » ;
- « [Il y a une] nécessité de donner constamment des gages, un manque de perspectives pour l'après thèse, [une] forte volatilité des organisations. [Un] mépris pour la recherche. ».

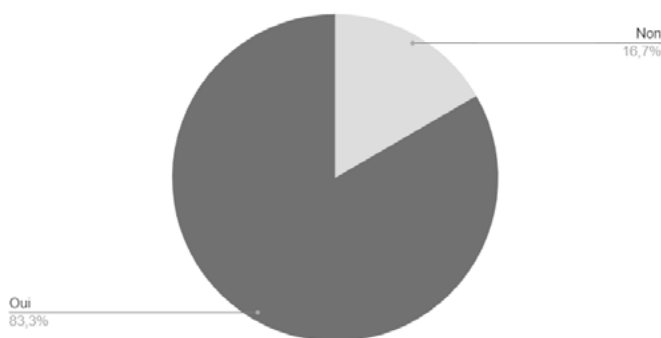
Certain-es répondant-es en contrat doctoral pointent également des situations de contraintes vis-à-vis de l'organisme employeur :

- « Les financements de trois ans ne permettent pas, pour les sciences humaines et sociales, de mener à bien une thèse de doctorat. Comment dès lors financer des travaux de qualité qui sont rédigés par des doctorants non précaires et bien dans leur tête ? » ;
- « Je me sens un peu privilégié d'avoir ce type de financement [...], ce qui sape parfois mon regard critique. » ;
- « J'ai une pression symbolique ([avec la] sensation de devoir quelque chose). » ;
- « Je suis obligé d'avoir un autre travail à côté. » ;
- « Je dois exploiter un terrain et un thème en particulier (nécessité de répondre aux contrats doctoraux avec un sujet finançable). » ;
- « A part la participation obligatoire aux journées d'inscription et début d'année (...), et la visite médicale, une grande liberté et confiance semble être accordée. » ;
- « Je n'ai aucune prise sur mon financement français [répondant en cotutelle avec l'étranger], je ne suis pas impliquée dans les demandes. Je n'ai aucune explication sur pourquoi on accepte ou refuse mes demandes de prolongation. ».

Trajectoires des doctorant·es Cifre en architecture, urbanisme et paysage et effets perçus des modes de financement sur leur activité de recherche

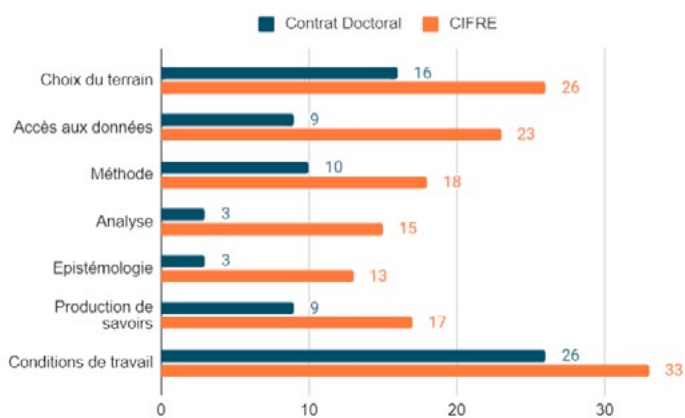
Considérez-vous que le mode de financement influe (ou a influé) sur votre recherche ?

(/126 réponses)



Si oui, sur quel·s aspect·s ?

(/109 répondant·es à cette question, plusieurs réponses possibles)



Influence du financement sur le travail de recherche

A 83 %, les sondé·es considèrent que le mode de financement influe sur le travail de recherche. Les points les plus cités sont les conditions de travail, suivis des choix du terrain et de l'accès aux données, puis des méthodes et des productions de savoirs. Les aspects ressentis comme les moins impactés sont l'épistémologie et l'analyse.

Les répondant·es en contrat doctoral déclarent que le temps accordé à la recherche de financement complémentaire et à la construction de leur parcours académique est non négligeable. Les répondant·es en Cifre insistent principalement sur les difficultés à concilier temps dédié à la recherche doctorale et temps de travail au sein de la structure d'accueil. La diversité d'activités, comme par exemple « la préparation ou l'animation d'ateliers pour l'agence », peut limiter le temps accordé à la « recherche "pure" ».

Synthèse des résultats

Dans ce panel, l'âge médiant d'inscription en thèse Cifre dans les disciplines de l'architecture, urbanisme et paysage est de 28,4 ans, soit 2,4 ans supérieur à celui des thèses Cifre en SHS. Bien que la recherche soit pratiquée en majorité par des femmes dans ce panel (63,4 % de femmes et 36,6 % d'hommes), les hommes sont plus représentés en Cifre que dans d'autres financements (57,8 % de femmes et 42,2 % d'hommes).

Les Cifre viennent majoritairement du secteur privé (78,6 % pour les Cifre, 59,5 % pour les contrats doctoraux et 65,8 % les auto-financements). Ils se projettent moins dans l'enseignement (2 %) que les autres financements (13 % pour les auto-financements et 12 % pour les contrats doctoraux), poursuivant l'hybridité que le dispositif engage : c'est-à-dire partageant des missions à la fois de recherche, de conseil et/ou d'enseignement dans le secteur public et privé.

Le salaire moyen d'un·e doctorant·e (1500 € net mensuel) est légèrement inférieur au salaire moyen d'un·e jeune architecte au sortir du diplôme (1 600 € net mensuel). Et ce, alors que les doctorant·es démarrent après l'âge moyen d'obtention du diplôme d'architecte. Le dispositif Cifre apporte des revenus plus élevés (au minimum 1 591 € net mensuel). En effet, le salaire minimum octroyé par la Cifre est supérieur, (alors qu'il s'agit d'un minimum négociable), au salaire des contrats doctoraux du Ministère de la Culture (1 273 € net mensuel sans les revenus engagés par les charges d'enseignement possibles).

Si l'on compare avec les contrats doctoraux ou les autofinancements, la Cifre constitue le mode de financement qui semble influencer davantage sur les conditions de recherche : organisation du temps de travail, choix des terrains ou encore méthodes de recherche. Bien que les répondant·es en Cifre déclarent être satisfait·es de leur mode de financement, ils considèrent percevoir des contraintes importantes en termes de gestion du temps et de compréhension des besoins de la recherche au sein de leur structure d'accueil.

Toutefois, les répondant·es bénéficiant de contrats doctoraux remarquent aussi des difficultés, en termes d'obtention du financement (seulement une dizaine par an pour le ministère de la Culture, ministère de tutelle des ENSA), de renouvellement ou encore de perspectives post-thèse (difficultés d'insertion dans le monde socio-économique et/ou de titularisation, etc.).

Par ailleurs, les trois années de financement de thèse en France (en Cifre comme en contrat doctoral) ne correspondent pas à la durée moyenne effective des thèses en SHS (4,3 à 4,6 ans entre le début de la Cifre et la soutenance¹). **Ce constat souligne la précarité que la recherche doctorale peut engendrer dans les parcours et les trajectoires professionnelles.**

Pistes de poursuites

Cette étude quantitative permet d'esquisser un portrait-type de la·du doctorant·e Cifre en architecture, urbanisme et paysage, de sa trajectoire et des effets perçus de son financement sur son activité de recherche. Parmi les données recueillies, toutes n'ont pas été exploitées ou croisées : par exemple la personne à l'initiative du sujet (doctorant·e, directeur·ice de thèse, entreprise, collectivité, etc.), la durée de recherche du mode de financement et sa durée d'obtention, le nombre de demandes de financement effectuées, le nombre de rattachement et d'encadrant·e.s académiques, etc. L'étude et le croisement de ces données permettrait d'affiner la compréhension du dispositif Cifre en architecture, urbanisme et paysage et les similitudes et/ou écarts avec d'autres types de financement.

Une autre piste pourrait être d'enquêter sur l'influence du dispositif Cifre en architecture, urbanisme et paysage sur l'épistémologie de la recherche.

Par exemple, 73 % des interrogé·es ont situé leur recherche dans une discipline complémentaire à l'architecture : l'urbanisme (20), l'histoire (17), la sociologie (17), la géographie (7) ou encore la philosophie (7), ce qui démontre le caractère transdisciplinaire du doctorat en architecture, urbanisme et paysage et ses nombreux appuis dans les sciences humaines et sociales.

Une piste de poursuite de ce travail pourrait être de se concentrer sur la manière dont les Cifre, comparés à d'autres modes de financement, mobilisent les disciplines, leurs méthodes et leurs focales dans leurs travaux.

Les thèses Cifre en architecture, urbanisme et paysage constituent une opportunité pour explorer et approfondir ce qu'est la « recherche-projet » (pour, par, sur, avec, contre), dont les contours restent aujourd'hui en débat. Originalité française par son ampleur et sa forme, le dispositif Cifre constitue une occasion d'expérimenter une recherche dont l'adresse est à la fois académique et professionnelle. **Il serait intéressant de poursuivre cette étude en se concentrant sur la place du projet dans les recherches doctorales au regard des postures et points de vue d'enquête engagés en fonction des modalités de financement.**

Ce travail pourrait être poursuivi dans une perspective qualitative, à travers notamment des entretiens qui permettraient de révéler plus finement les particularités du financement Cifre et ses effets sur la production scientifique.

Si vous souhaitez échanger sur ces pistes d'enquête ou sur les données recueillies, vous pouvez nous contacter aux adresses suivantes :

pierre.bouilhol@paris-lavillette.archi.fr
margotte.lamouroux@paris-lavillette.archi.fr
sophia.verguin.etu@univ-lemans.fr

1. cf. Feraudy Tatiana, Gaborieau Antoine, Petit Guillaume, Thyraud Antonin, Rapport d'enquête faire une thèse en Cifre en Sciences Humaines et Sociales, novembre 2021, p. 51.

BOUILHOL Pierre
Doctorant, ENSAPLV GERPHAU, ULB SASHA

LAMOUREUX Margotte
Doctorante, ENSAPLV LET-LAVUE

VERGUIN Sophia
Doctorante, ESO Le Mans, ENSAPVS CERILAC

Trajectoires des doctorant·es Cifre en architecture, urbanisme et paysage et effets perçus des modes de financement sur leur activité de recherche

Bibliographie

ANRT, ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement Supérieur, Ordre des architectes, [Doctorat en Cifre. La recherche architecturale, urbaine et paysagère au sein d'une structure professionnelle. Catalogue 2004-2020](#), Paris, 2019.

Biau Véronique, Fenker Michael, Zetlaoui-Léger Jodelle, en collaboration avec Charles Ségolène, Dulieu Nolwenn, Lamouroux Margotte, [Le doctorat en Cifre : une expérience partenariale, Architecture, urbanisme, paysage](#), LET-LAVUE UMR n°7218 CNRS, ENSA Paris-La Villette, 2021.

Devisme Laurent, Tsiomis Yannis (dir.), Trajectoire doctorales, *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère*, n°26/27, 2012. <https://doi.org/10.4000/crau.520>

Devisme Laurent., « Les aventures insoupçonnées de la thèse en alternance. Entretien avec Claude Maillère et Matthieu Nédonchelle, référents Cifre de thèses en cours », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère*, 2018, <https://doi.org/10.4000/crau.370>

Devisme Laurent, « La condition grisante de la Cifre », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère*, 2020, <https://doi.org/10.4000/craup.3057>

De Feraudy Tatiana, Gaboriau Antoine, Petit Guillaume, Thyraud Antonin, [Rapport d'enquête. Faire une thèse en Cifre en Sciences Humaines et Sociales](#), novembre 2021.

Findeli Alain, Coste Anne, « [De la recherche-crédation à la recherche-projet: un cadre théorique et méthodologique pour la recherche architecturale](#) », *Lieux Communs*, n° 10, pp. 139-161, 2007.

Garric Jean-Philippe, Thibault Estelle, Trajectoire doctorales 2, *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère*, n°30/31, 2014. <https://doi.org/10.4000/crau.361>

Guénot Mélanie, « Entre ethos professionnel et logiques d'entreprises : La recherche et l'innovation dans les agences d'architecture », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère*, 2020, <https://doi.org/10.4000/craup.5891>

Mazel Ivan, Tomasi Léo, « [Approche du projet dans la recherche doctorale en architecture](#) », *Contour*, EPFL, 2017, Divergences in Architectural Research / De la recherche en architecture. <hal-01155262>.

Journée d'étude « Le doctorat Cifre et la recherche par le projet dans les agences d'architecture », organisée par l'ENSAPVS, CERILAC, LéAV, le 3 décembre 2021. [L'intégralité de la journée est disponible en ligne.](#)

Observatoire de la scolarité et de l'insertion professionnelle (SDESRA/BE), « [L'insertion professionnelle des jeunes diplômés en architecture. Enquête sur les diplômés de l'enseignement supérieur Culture \(DESC11 - 2018\)](#) », janvier 2020.

Synthèse d'une enquête par questionnaire · Octobre 2023 · 9/9